



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**Service Transitions, Ressources et Milieux /
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins**

Rouen, le 6 mai 2024

Affaire suivie par : Jérôme BARBET
Tél. : 02 76 78 33 83 / 06 07 91 79 83
Mél : jerome.barbet@seine-maritime.gouv.fr

Le directeur départemental
des territoires et de la mer

à

Métropole Rouen Normandie (MRN)
Le 108,
108 allée François Mitterrand
76006 ROUEN Cedex

Affaire suivie par M. Sofiene BEN ALI

Objet : non-opposition sur vos opérations d'entretien d'ouvrages d'art pour la campagne 2024
PJ : annexe liste des ouvrages
Réf. : 76-2024-00202/ML

Monsieur le Président,

Par courrier électronique daté du 29 avril 2024, Vous m'avez fait part de travaux de réparation et d'entretien devant intervenir sur 12 ouvrages d'art de franchissement de cours d'eau, dont vous êtes gestionnaire.

Le calendrier prévu pour la réalisation des travaux, du 1^{er} juin au 31 octobre, permet de respecter la période favorable par rapport à la reproduction des espèces piscicoles.

L'utilisation de caissons flottants permet de ne pas prendre appui dans le cours d'eau, ce qui limite les dépôts de sédiments lors de l'installation et de l'enlèvement du chantier.

Des mesures complémentaires sont prises concernant les rejets de matières en suspension vers le milieu aquatique, comprenant la mise en place d'un barrage filtrant.

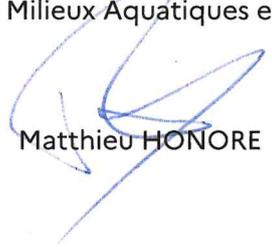
Une vigilance reste cependant attendue, sur les points suivants :

- Certaines opérations comportent la mise en place d'enrochements afin de combler des affouillements. C'est le cas pour les ouvrages référencés OA 5022, OA 5025. Les travaux ne devront pas conduire à une réduction de la section hydraulique du cours d'eau, par rapport aux sections immédiatement à l'amont et à l'aval de la zone de travaux.
- Certaines opérations comportent l'utilisation de mortier ou de béton pour la réparation de fissures. Il conviendra d'être vigilant pour éviter tout rejet de ces matériaux vers le cours d'eau. Un kit anti-pollution devra être présent sur le chantier en permanence.
- Les barrages filtrant devront être surveillés et enlevés avec le plus grand soin afin de ne pas relarguer les sédiments et matières piégées vers l'aval.
- une surveillance météo et des hauteurs d'eau devra être mise en place avant le démarrage des chantiers et pendant toute la durée de ceux-ci.

De plus, les travaux devront rester conformes à l'arrêté du 28/11/07 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.2.0 (2°) de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement (code NOR : DEVO0770062A).

Sous réserve du respect des éléments détaillés ci-avant, je vous informe ne pas m'opposer aux travaux prévus sur les ouvrages listés en annexe du présent courrier.

Le responsable du Bureau
des Milieux Aquatiques et Marins



Matthieu HONORE

Annexe 1 – liste des ouvrages

Désignation	Cours d'eau concerné	Localisation
OA4053 Pont du Centre Saint-Romain	La Ravine	3643 Rte de Lyons la Forêt, Saint-Aubin-Épinay
OA4035 Passerelle Pasteur	Le Robec	60 Rue Louis Pasteur, Darnétal (au droit de la rue de l'Eglise)
OA306 Pont Waddington	L'Aubette	8 Place Richard Waddington, Darnétal
OA504 Pont des Haltots	Bras de l'Austreberthe (sec)	D86, Saint-Paër
OA5022	Le Cailly	Rue Dumont d'Urville, Maromme
OA5025	Le Cailly	Rue Victor Hugo, Notre-Dame-de-Bondeville
OA5065 Passerelle du sentier aux loups	Le Cailly	Sentier aux Loups, Déville-lès-Rouen
OA5066 Passerelle de Ménhibus	Le Cailly	Sentier aux Loups, Déville-lès-Rouen
OA5030	Le Cailly	8 Rue Gustave Quilbeuf, Le Houleme
OA5087 Passerelle Jacques Anquetil	La Clérette	Passerelle du gymnase Jacques Anquetil, rue du Petit Aulnay, Déville-les-Rouen
OA1645	Le Robec	Intersection entre la Rue des Petites Eaux de Robec et la rue Saint-Gilles, Rouen
OA1619 Passerelle Pannevert	Bras de l'Aubette	Rue de la Petite Chartreuse, Rouen

DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : La Clairette

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76216	Déville-lès-Rouen		Rue du Petit Aulnay	Commune de Déville-lès-Rouen

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = 2 m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régilage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 1,8m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 6m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,2m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Sables	Oui petites herbes	Oui petites herbes	24/05/2023

Observations complémentaires :

- Zone d'eaux calmes / ~~zone d'eaux vives~~ / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Existant : Passerelle en bois

A créer : Passerelle en bois préfabriquée

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Dépose de la passerelle Pose d'une nouvelle passerelle bois préfabriquée	X

Observations complémentaires :

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES
Numéro SIRET 487 469 330 00210
Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE
Fax :Tel : 06 40 16 99 80
Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Pelle, camion et grue

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser)

* Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux
 autres (à préciser) :

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

* berges :
 élimination des arbres et arbustes (longueur :)

- terrassement (longueur : 2 * 4 m les deux berges)
- remblais (longueur : surface : épaisseur :)
- enrochements (longueur :)
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :)
- fouille (longueur :)
- modification du profil en travers (longueur :)
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D’ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

- Réparation de la passerelle
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

Le bois de la passerelle est très dégradé, remplacer l’ensemble des lattes reviendra à reprendre toute la passerelle

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d’un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.
Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Circulation assurée

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d’un cours d’eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : Mois de juillet
- Durée prévisible : 3 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....

.....
.....
Mesures compensatoires :
**Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne
compréhension des mesures**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

.....

date de naissance / Numérot SIRET.....

.....

Adresse

.....

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Le Cailly

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76216	Déville-lès-Rouen		Sentiers aux loups	Commune de Déville-lès-Rouen

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 1,5m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 9m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,4m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Sable	Oui petites herbes	Oui petites herbes	24/05/2023

Observations complémentaires :

- Zone d'eaux calmes / ~~zone d'eaux vives~~ / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Passerelle en bois se reposant sur 2 poutres en bois avec des croisillons métalliques

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

- enrochements (longueur :))
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :))
- fouille (longueur :))
- modification du profil en travers (longueur :))
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D’ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place des cubi-systèmes.
Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Circulation assurée

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre) : Mois de juillet

- Durée prévisible : 1 jour

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :
préciser le ou lesquels :

.....
.....

.....
.....
Mesures compensatoires :
**Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne
compréhension des mesures**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de
la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.**

**Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de
l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins,
sous la forme d'un courrier valant accord.**

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Le Cailly

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76216	Déville-lès-Rouen	Parcelle AD0869	Sentiers aux loups	Commune de Déville-lès-Rouen

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 1,8m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 3,4m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,3m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Sable	Oui petites herbes	Oui petites herbes	24/05/2023

Observations complémentaires :

- Zone d'eaux calmes / ~~zone d'eaux vives~~ / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) : Vannage

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Passerelle en bois se reposant sur 3 poutrelles métalliques

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

- enrochements (longueur :)
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :)
- fouille (longueur :)
- modification du profil en travers (longueur :)
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Sans objet

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : Mois de juillet

- Durée prévisible : 2 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :
Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne
compréhension des mesures

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Le Cailly

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76216	Le Houlme		Rue Gustave Quilbeuf Le Houlme	Commune du Houlme

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 13,3m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 11,35m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,3m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Sable	Oui petites herbes	Oui petites herbes	16/05/2023

Observations complémentaires :

- Zone d'eaux calmes / ~~zone d'eaux vives~~ / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Ouvrage en béton armé permettant le franchissement du Cailly

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Nettoyage HP Réparation du mur de soutènement aval engagé dans un processus de ruine avancé Réparation de la fracture horizontale sur le mur de soutènement amont	X

Observations complémentaires :

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES
Numéro SIRET 487 469 330 00210
Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE
Fax :Tel : 06 40 16 99 80
Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : aucun engin

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser)

* Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux
 autres (à préciser) :

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

* berges :

- élimination des arbres et arbustes (longueur :)
- terrassement (longueur :)
- remblais (longueur : surface : épaisseur :)
- enrochements (longueur :)
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :)
- fouille (longueur :)
- modification du profil en travers (longueur :)
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : OUI / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.
Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Circulation assurée

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : Mois de juillet
- Durée prévisible : 3 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :
préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :
**Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne
compréhension des mesures**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de
la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.**

**Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de
l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins,
sous la forme d'un courrier valant accord.**

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Le Cailly

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76474	Notre-Dame-De-Bondeville		Rue Victor Hugo	COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = 5m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régilage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 10m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 14,55m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,7m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Blocs	Oui petites herbes	Oui petites herbes	18/03/2024

Observations complémentaires :

- ~~Zone d'eaux calmes~~ / zone d'eaux vives / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement : 0 à 0,3 m/s
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

L'ouvrage se compose d'un pont voûte composé de 3 arches, élargi par 2 structures en voûtes accolées à celles d'origines et d'un pont à poutres en béton armé.

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Nettoyage HP Rejointoiement de la maçonnerie avec du mortier malaxé sur place. Réparation des fissures avec du mortier malaxé sur place. Reprise de l'affouillement observés à l'aplomb du piedroit Est de la voûte centrale et sur la berge en rive Gauche, à l'aval de l'ouvrage avec des enrochements.	X

Observations complémentaires :

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES
Numéro SIRET 487 469 330 00210
Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE
Fax : Tel : 06 40 16 99 80
Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Pelle et camion

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser)

* Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui **Non**

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D’ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.
Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Circulation des poissons assurée

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre) : Mois de juin
- Durée prévisible : 10 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :

Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne compréhension des mesures

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Le Cailly

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76410	Maromme	Parcelle AI0032	Rue Dumont d'Urville	COMMUNE DE MAROMME

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = 5m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 1,16m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 2 x 7,70m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,4m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Blocs	Oui petites herbes	Oui petites herbes	16/05/2023

Observations complémentaires :

- ~~Zone d'eaux calmes~~ / zone d'eaux vives / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement : 0 à 0,3 m/s
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Passerelle métallique permettant de franchir le Cailly, composée de 2 poutrelles de 10 cm x 20 cm de haut et d'un platelage métallique de tôle et croisillons.

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Débroussaillage de la végétation Reprise de l'affouillement de la pile centrale avec des enrochements Reprise du soutènement de berge rive gauche amont en cours d'effondrement	X

Observations complémentaires :

Pile centrale : Construite en briques sur une semelle de béton, elle est fondée en souille par coulage d'un massif grossier de béton et silex. Détruite en faces latérales et en arrière-bec, cette fondation irrégulière et incomplète occasionne des affouillements sous la semelle d'assise du fût avec défaut de portance.

Culée rive gauche : Cette passerelle métallique semble en appui sur une dalle de répartition en béton et briques rouges coulée sur un remblai de terre et cailloux maintenu par un dispositif béton. La désorganisation et destruction partielle du soutènement en amont de culée occasionne la fuite des matériaux de remblai avec décompression et déstabilisation de la berge.

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES

Numéro SIRET 487 469 330 00210

Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE

Fax :Tel : 06 40 16 99 80

Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Pelle et camion

- * Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser)
- * Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux
 autres (à préciser) :

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

- * berges :
- élimination des arbres et arbustes (longueur : 20m)
 terrassement (longueur :)
 remblais (longueur : surface : épaisseur :)
 enrochements (longueur : 5m)
 autres (à préciser)

- * lit mineur :
- curage (longueur :)
 fouille (longueur :)
 modification du profil en travers (longueur : 5m)
 seuil (longueur : hauteur : pente : %)
 autres (à préciser)

- * Pont :
- tirant d'air
 hauteur d'eau
 autres (à préciser)

- * pollutions potentielles :
- emploi de ciment
 coffrage en lit mineur
 autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :
<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux :
(laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons :
(pendant et après les travaux)

Circulation des poissons assurée

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site :
(terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre) : Mois de juin
- Durée prévisible : 5 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :

Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne compréhension des mesures

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : La Ravine

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76560	Saint-Aubin-Epinay	Section AB Parcelle AB0363	3643 Rte de Lyons la Forêt	COMMUNE DE SAINT AUBIN EPINAY

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 9,05m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 6,10m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 1,27m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Argiles, béton	Oui petites herbes	Oui petites herbes	11/04/2023

Observations complémentaires :

- ~~Zone d'eaux calmes~~ / ~~zone d'eaux vives~~ / Zone sèche
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Pont à poutre sous chaussée en béton armé avec un élargissement en béton armé.
Le pont offre un accès à un parc et un centre culture.

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Nettoyage Haute Pression Réparation de fissures avec du mortier malaxé sur place ; Passivation armatures ; Ragréage avec du mortier malaxé sur place	X

Observations complémentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES
Numéro SIRET 487 469 330 00210
Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE
Fax : Tel : 06 40 16 99 80
Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Pas d'engin

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser)

- * Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux
 autres (à préciser) : le cours d'eau est sec

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

* berges :

- élimination des arbres et arbustes (longueur :))
 terrassement (longueur :))
 remblais (longueur : surface : épaisseur :))
 enrochements (longueur :))
 autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :))
 fouille (longueur :))
 modification du profil en travers (longueur :))
 seuil (longueur : hauteur : pente : %))
 autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
 hauteur d'eau
 autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
 coffrage en lit mineur
 autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D’ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les

alternatives :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux :
(laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d’un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons :
(pendant et après les travaux)

Pas de circulation de poissons

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site :
(terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre) : Mois de juin
- Durée prévisible : 1 semaine

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :
préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :
Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne compréhension des mesures

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Le Robec

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76212	Darnétal	Parcelle AR0372	Rue de l'église	COMMUNE DE DARNETAL

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 2,30m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 7,7m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,3m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
blocs	Oui petites herbes	Oui petites herbes	12/04/2023

Observations complémentaires :

- ~~Zone d'eaux calmes~~ / zone d'eaux vives
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Passerelle avec platelage en bois qui repose sur deux poutres en béton armé.

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Nettoyage HP Débroussaillage de la végétation Réparation du béton des poutres : Passivation et ragréage Remplacement du platelage Ou remplacement de la passerelle	X

Observations complémentaires : Dans le cas où on remplace la passerelle, on déposera l'ancienne avec une pelle ou une grue depuis la route. La nouvelle passerelle aura le même tirant d'air.

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES
Numéro SIRET 487 469 330 00210
Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE
Fax : Tel : 06 40 16 99 80
Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Grue ou pelle

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser) : Engin travaillant depuis la voirie

* Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux

autres (à préciser) :

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

* berges :

- élimination des arbres et arbustes (longueur : 5m)
- terrassement (longueur :)
- remblais (longueur : surface : épaisseur :)
- enrochements (longueur :)
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :)
- fouille (longueur :)
- modification du profil en travers (longueur :)
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

- Remplacement de la passerelle
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

La réparation de la passerelle est plus courte en termes de planning et impacte moins le milieu naturel

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

La circulation des poissons est assurée pendant et après les travaux

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : entre septembre et octobre
- Durée prévisible : 1 mois

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :
préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :
**Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne
compréhension des mesures**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de
la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.**

**Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de
l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins,
sous la forme d'un courrier valant accord.**

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris **ou** à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

.....

date de naissance / Numérot SIRET.....

.....

Adresse

.....

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Le Robec

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76000	Rouen		Rue Saint-Gilles	Commune de Rouen

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 5m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 4,8m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,3m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Sables et graviers	Oui petites herbes	Oui petites herbes	17/11/2023

Observations complémentaires :

- Zone d'eaux calmes / ~~zone d'eaux vives~~ / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement : 0,3 m/s
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Pont maçonné ancien, ouvrage droit composé de 2 culées supportant une voûte ancienne en briques rouges.

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Nettoyage HP Réparation du parapet fracturé à la suite d'un accident	X

Observations complémentaires :

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES

Numéro SIRET 487 469 330 00210

Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE

Fax : Tel : 06 40 16 99 80

Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Pas d'engin

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser)

* Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux
 autres (à préciser) :

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

* berges :

- élimination des arbres et arbustes (longueur :)
- terrassement (longueur :)
- remblais (longueur : surface : épaisseur :)
- enrochements (longueur :)
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :)
- fouille (longueur :)
- modification du profil en travers (longueur :)
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Circulation assurée

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : Mois de juillet

- Durée prévisible : 5 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....

.....
.....
Mesures compensatoires :
**Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne
compréhension des mesures**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Bras de l'Aubette

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76000	Rouen	MB0080	Rue de la petite chartreuse	Commune de Rouen

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L= m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L= m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L= m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S =..... m²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S =..... ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 2m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 6m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,3m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Sables et graviers	Oui petites herbes	Oui petites herbes	14/11/2023

Observations complémentaires :

- Zone d'eaux calmes / ~~zone d'eaux vives~~ / ~~Zone sèche~~
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Ouvrage d'assainissement en maçonnerie avec un passage piéton en béton

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Remplacement des garde-corps en bois Reprise de l'affouillement avec du béton malaxé sur place	X

Observations complémentaires :

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES
Numéro SIRET 487 469 330 00210
Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE
Fax : Tel : 06 40 16 99 80
Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Une Base Vie sera installée à côté de l'ouvrage. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Pas d'engin

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser)

* Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux
 autres (à préciser) :

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

* berges :
 élimination des arbres et arbustes (longueur :)

- terrassement (longueur :))
- remblais (longueur : surface : épaisseur :))
- enrochements (longueur :))
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :))
- fouille (longueur :))
- modification du profil en travers (longueur :))
- seuil (longueur : hauteur : pente : %))
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Circulation assurée

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : Mois de juillet

- Durée prévisible : 5 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :
Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne
compréhension des mesures

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : Bras de l'Austreberthe

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76631	Saint-Paër		D86, Saint-Paër N 49 31.16759 E 0 54.66163	COMMUNE DE SAINT-PAËR

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 8,30m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 9m
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Béton	Non	Non	25/04/2023

Observations complémentaires :

- ~~Zone d'eaux calmes~~ / ~~zone d'eaux vives~~ / Zone sèche
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :

Pont en maçonnerie. Voûte en arches

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

Joindre des photographies du site.

Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000.

V – DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Nature et Consistance des travaux :

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Remblai, drainage, mise en eau de zone humide	
Busage		Autre (préciser) :	
Remise en état naturel		Nettoyage Haute Pression Rejointoiement de maçonnerie Réparation de fissures avec du mortier malaxé sur place	X

Observations complémentaires :

- Entreprise chargée des travaux (nom et coordonnées) :

Organisme / Nom Prénom : NGE GC / Laurine HAGUES
Numéro SIRET 487 469 330 00210
Adresse : 3a rue de la scierie - 76530 GRAND-COURONNE
Fax :Tel : 06 40 16 99 80
Mél : lhagues@nge-gc.fr

Conditions de réalisation des travaux : Les travaux seront réalisés pendant le créneau de la loi sur l'eau. Un géotextile sera posé sous l'ouvrage pour récupérer tout élément de maçonnerie tombé sur le lit.

* Type d'engin : Pas d'engin

* Chantier en eau : engin travaillant depuis les berges
 engin dans le lit du cours d'eau
 autres (à préciser) : Pas d'engin

* Chantier hors d'eau : par mise en place de batardeau et pompage
 par mise en place de batardeau et tuyaux
 autres (à préciser) :

VI – IMPACT PREVISIBLE DES TRAVAUX

* berges :

- élimination des arbres et arbustes (longueur :)
- terrassement (longueur :)
- remblais (longueur : surface : épaisseur :)
- enrochements (longueur :)
- autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :)
- fouille (longueur :)
- modification du profil en travers (longueur :)
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

Pas de circulation de poissons

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : Mois de juin

- Durée prévisible : 5 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :

Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne compréhension des mesures

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur



DOSSIER DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉ

INSTALLATIONS, OUVRAGES ACTIVITÉS ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU

Ce document a été établi en vue de formaliser les demandes de déclaration pour des activités et travaux affectant les rivières ou les zones humides

□ □ □

Composition du dossier :

- le présent dossier dûment compléter avec la description de l'état initial des travaux envisagés et l'état final
- 1 plan de situation au 1/25 000 avec localisation (flèche ou cercle),
- 1 extrait de plan cadastral situant les travaux,
- plusieurs coupes (en travers et/ou en long),
- des photographies du site,
- Si nécessaire, note explicative et descriptive complémentaire, levés topographiques.

□ □ □

Ce dossier est à déposer en deux exemplaires dont un en version numérique, plans compris ou à déposer via le logiciel de téléprocédure. Dans le cas d'un dépôt de dossier via la téléprocédure, un exemplaire papier pourra vous être également demandé.

Les versions papier sont adressées à :

DDTM
Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau des Milieux Aquatiques et Marins
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Téléprocédure : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

I – DEMANDEUR

Organisme / Nom Prénom Métropole Rouen Normandie / BEN ALI Sofiene

date de naissance / Numérot SIRET 15/05/1995 / 200 023 414 00101

Adresse 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN Cedex

Fax : Tel : 02.76.30.30.09

Mél : sofiene.ben-ali@metropole-rouen-normandie.fr

Si un mandataire représente le demandeur :

Organisme / Nom Prénom

date de naissance / Numérot SIRET.....

Adresse

Fax : Tel :

Mél :

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

 Désignation du cours d'eau : L'Aubette

Situation cadastrale :

Code postale	Commune	Section et n° de parcelles	Adresse	Propriétaire
76212	Darnétal		Place Richard Waddington Darnétal	COMMUNE DE DARNETAL

Fournir un document attestant que le demandeur est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit

III – rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. modifiant le profil en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L = m	L < 100	
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la luminosité (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L = m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection-de berges par des techniques autres que végétales vivantes	Rive droite : longueur impactée = m Rive gauche : longueur impactée = m Longueur totale : L = m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*	Surface de frayères détruite : S = m ²	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	Volume des produits extraits : V = m ³ Longueur de cours d'eau concerné : L = m Profondeur (épaisseur de vase) : P = cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 ET teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régilage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser)		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = m ²	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ha	0,1 < S < 1	

(*) Les travaux sont soumis aux respects des prescriptions générales fixées par arrêté ministériel

3.1.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017662144/>

3.1.4.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226174/>

3.1.5.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029620606/>

3.2.1.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019061664/>

3.2.2.0 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000226173/>

(**) : Seuil défini par arrêté ministériel du 9 août 2006
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000423497/>)

IV – DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL du milieu

Caractéristiques du cours d'eau :

- Longueur concernée : 11,40m
- Largeur moyenne au droit des travaux : 10,41
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0,4m
- Description sommaire de l'état initial :

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Blocs	Oui petites herbes	Oui petites herbes	05/04/2023

Observations complémentaires :

- Zone d'eaux calmes / ~~zone d'eaux vives~~
- Vitesse estimée de l'écoulement :
- Existence de singularités (pont, seuil, vannage...) :

Caractéristique de l'ouvrage existant ou à créer :
Pont à poutres en béton armé.

Si le projet affecte des zones humides :

Surface de zone humide dans l'emprise du projet :

Méthode de caractérisation utilisée :

Pédologie Floristique Topographie Données réglementaires (DREAL, SAGE...)

Fonctionnalités de la zone humide :

.....
.....
.....
.....

Joindre un schéma de l'ouvrage si besoin

autres (à préciser)

* lit mineur :

- curage (longueur :))
- fouille (longueur :))
- modification du profil en travers (longueur :))
- seuil (longueur : hauteur : pente : %)
- autres (à préciser)

* Pont :

- tirant d'air
- hauteur d'eau
- autres (à préciser)

* pollutions potentielles :

- emploi de ciment
- coffrage en lit mineur
- autres (à préciser)

Travaux affectant un site NATURA 2000 : ~~OUI~~ / NON

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement à joindre au dossier.

Est-ce compatible avec le SDAGE Oui Non

(le SDAGE en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913e70f7f2c707c>)

Dispositions concernées : 1.2.3 / 1.2.4

Est-ce compatible avec le PGRI Oui Non

(Le PGRI en vigueur est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-pgri-du-bassin-seine-normandie-2022-2027-a4573.html>)

Est ce compatible avec le SAGE du Oui Non Pas de SAGE

Le projet impacte une zone humide (remblai, drainage, mise en eau) :

Oui Non

Si oui :

Surface impactée :

Fonctionnalité(s) impactée(s) :

VII – JUSTIFICATION DES TRAVAUX ET MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION ENVISAGÉES

Alternatives envisagées :

-
-

Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

- Mesures envisagées pour éviter et réduire le risque de pollution des eaux : (laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

Mise en place d'un barrage filtrant et des cubi-systèmes pour la récupération de la laitance de ciment.

Récupération de tout élément de maçonnerie tombé dans le lit.

- Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons : (pendant et après les travaux)

La circulation des poissons est assurée pendant et après les travaux

- Mesures envisagées pour le réaménagement du site : (terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Sans objet

- Période envisagée pour la réalisation des travaux (**pour mémoire : les travaux dans le lit d'un cours d'eau peuvent être autorisés sur une période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre**) : Mois de Juillet

- Durée prévisible : 2 jours

Impact(s) résiduel(s) du projet après évitement et réduction : Oui Non

Si oui :

préciser le ou lesquels :

.....
.....
.....
.....

Mesures compensatoires :

Joindre l'ensemble des éléments graphiques nécessaire à la bonne compréhension des mesures

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins devra être informé de la date exacte du début des travaux dès que celle-ci est connue.

Les travaux ne devront en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau des Milieux Aquatiques et Marins, sous la forme d'un courrier valant accord.

Des prescriptions spécifiques pourront être imposées au demandeur.

Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

A Rouen, le 22/04/2024

Qualité du signataire : Chargé d'opérations

Signature du Demandeur

